



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE  
EUROSYSTEME

## Communiqué de presse

4 février 2021

# La BCE prolonge les lignes de liquidité en euro bilatérales avec des banques centrales hors zone euro

- La BCE a décidé de prolonger de neuf mois, jusqu'à mars 2022, les lignes temporaires de liquidité en euro
- L'objectif de ces lignes est de répondre à d'éventuels besoins de liquidité en euro de pays hors zone euro face aux dysfonctionnements des marchés résultant de la COVID-19

La Banque centrale européenne (BCE) a décidé en décembre 2020 de proposer un prolongement de neuf mois de ses lignes temporaires de *swap* et de *repo* conclues avec des banques centrales hors zone euro. Les banques centrales d'Albanie, de Croatie, de Hongrie, de la République de Macédoine du Nord, de Roumanie, de San Marin et de Serbie sont convenues de prolonger leurs lignes de liquidité en euro avec la BCE jusqu'à mars 2022.

Ces lignes ont été établies en 2020 afin de fournir de la liquidité en euro aux institutions financières de ces différents pays via leurs banques centrales nationales respectives. L'objectif de ces lignes est de répondre à d'éventuels besoins de liquidités en euro de pays hors zone euro face aux dysfonctionnements des marchés résultant de la pandémie de COVID-19. De plus, elles visent à prévenir les effets de rétroaction sur les marchés financiers et les économies de la zone euro qui pourraient peser sur la transmission harmonieuse de la politique monétaire de la BCE. Auparavant, ces lignes temporaires de liquidité en euro devaient expirer en juin 2021.

Grâce à un accord de ligne de *swap*, la Hrvatska narodna banka (Banque nationale de Croatie) peut emprunter jusqu'à 2 milliards d'euros à la BCE en échange de kunas croates.

Dans le cadre de leurs accords de lignes de *repo* respectifs :

### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

- la Banka e Shqipërisë (Banque d'Albanie) peut emprunter jusqu'à 400 millions d'euros auprès de la BCE
- la Magyar Nemzeti Bank (Banque nationale de Hongrie) peut emprunter jusqu'à 4 milliards d'euros auprès de la BCE
- la Народна банка на Република Северна Македонија (Banque nationale de la République de Macédoine du Nord) peut emprunter jusqu'à 400 millions d'euros auprès de la BCE
- la Banca Națională a României (Banque nationale de Roumanie) peut emprunter jusqu'à 4,5 milliards d'euros auprès de la BCE
- la Banca Centrale della Repubblica di San Marino (Banque centrale de la République de Saint-Marin) peut emprunter jusqu'à 100 millions d'euros auprès de la BCE
- la Народна банка Србије (Banque nationale de Serbie) peut emprunter jusqu'à 1 milliard d'euros auprès de la BCE

Une ligne de *repo* permet aux banques centrales d'emprunter de la liquidité en euro jusqu'à une limite définie en contrepartie de garanties adéquates libellées en euro.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Eva Taylor](#),  
au : +49 69 1344 7162.

**Notes :**

- Pour plus d'informations, cf. le billet de blog de la BCE intitulé « *The provision of euro liquidity through the ECB's swap and repo operations* »

<https://www.ecb.europa.eu/press/blog/date/2020/html/ecb.blog200819~0d1d04504a.en.html>

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France